

Portefeuille Scotia Aria prudent – Protection

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Pour la période close le 30 juin 2023

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds contient les principales données financières du Fonds, mais ne contient ni ses états financiers intermédiaires ni ses états financiers annuels. Vous pouvez obtenir sans frais un exemplaire des états financiers intermédiaires ou annuels en composant le 1-800-387-5004, en consultant notre site Web à l'adresse www.fondsscotia.com ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com, ou en nous écrivant à l'adresse suivante : Gestion d'actifs 1832 S.E.C., 40 Temperance Street, 16th Floor, Toronto (Ontario) M5H 0B4.

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même façon afin d'obtenir un exemplaire des politiques et procédures relatives aux votes par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds d'investissement.

Gestion d'actifs 1832 S.E.C. est le gestionnaire (le « gestionnaire ») du Fonds. Dans le présent document, les termes « nous », « notre », « nos » et « gestionnaire » désignent Gestion d'actifs 1832 S.E.C., et « Fonds » désigne le Portefeuille Scotia Aria prudent – Protection.

Dans le présent document, les termes « valeur liquidative » et « valeur liquidative par part » désignent la valeur liquidative établie aux termes de la partie 14 du *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-106 »), et les termes « actif net » et « actif net par part » désignent le total du capital ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts du Fonds établi aux termes des Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »).

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment la rubrique « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds et les fonds sous-jacents (le cas échéant), y compris des énoncés relatifs à leur stratégie, à leurs risques, à leur rendement prévu, à leur situation et aux événements. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés de nature prévisionnelle qui dépendent de conditions ou d'événements futurs ou qui s'y rapportent, ou qui contiennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « compter », « planifier », « croire », « estimer », « projeter » ainsi que d'autres termes semblables ou les formes négatives de ces termes.

En outre, tout énoncé concernant le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les mesures futures que pourrait prendre le Fonds, est également considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur les prévisions et les projections actuelles à l'égard d'éléments généraux futurs concernant l'économie, la politique et les marchés,

comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers et le contexte économique général; dans chaque cas, on suppose que les lois et règlements ainsi que les impôts applicables ne font l'objet d'aucune modification. Les prévisions et les projections ayant trait à des événements futurs sont fondamentalement exposées, entre autres, à des risques et incertitudes, dont certains peuvent être imprévisibles. Par conséquent, les hypothèses relatives à la conjoncture économique future et à d'autres facteurs peuvent se révéler inexactes à une date ultérieure.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur; et les résultats et événements réels pourraient différer sensiblement de ceux mentionnés de manière implicite ou explicite dans tout énoncé prospectif du Fonds. Divers facteurs importants peuvent expliquer ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, comme les taux de change et les taux d'intérêt, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, l'évolution des relations entre gouvernements, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Nous insistons sur le fait que la liste de facteurs importants qui précède n'est pas exhaustive. Certains de ces risques et incertitudes et d'autres facteurs sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds sous la rubrique « Facteurs de risque ».

Nous invitons le lecteur à considérer avec une attention particulière ces facteurs, entre autres, avant de prendre une décision de placement. Nul ne devrait se fier outre mesure aux énoncés prospectifs. De plus, il importe de savoir que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds, et que les énoncés prospectifs ne s'appliquent qu'en date du présent rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours du semestre clos le 30 juin 2023 (la « période »), les parts de série Prestige du Fonds ont dégagé un rendement total de 3,3 %. Les rendements du Fonds sont présentés déduction faite des frais de gestion et des charges de toutes les séries, contrairement au rendement de l'indice de référence du Fonds, qui ne comporte ni frais ni charges. Le rendement des autres séries du Fonds est semblable à celui des parts de série Prestige du Fonds, et tout écart de rendement entre les séries résulte essentiellement des différences entre les frais de gestion, les charges d'exploitation et les autres charges imputables à chaque série. Voir la rubrique « Rendement passé » pour le rendement des autres séries du Fonds.

En vue de réaliser son objectif de répartition de l'actif à long terme, le Fonds a investi directement dans un ou des fonds gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements (les « fonds sous-jacents »). Pour cette raison, les commentaires suivants sur l'activité du portefeuille de placements ont trait au(x) fonds sous-jacent(s). Les commentaires sur le revenu, les charges et les opérations par les porteurs de parts ont trait au Fonds.

Au cours de la même période, les indices de référence généraux du Fonds, à savoir l'indice des obligations universelles FTSE Canada et l'indice composé S&P/TSX, ont respectivement réalisé un rendement de 2,5 % et de 5,7 %. Conformément aux exigences du Règlement 81-106, nous avons établi une comparaison avec ces indices pour aider à la compréhension du rendement du Fonds par rapport à celui de l'ensemble du marché, mais notez qu'il peut y avoir une différence importante entre le mandat du Fonds et celui l'indice indiqué.

L'indice de référence mixte du Fonds, composé à 12 % de l'indice composé S&P/TSX, à 70 % de l'indice des obligations universelles FTSE Canada et à 18 % de l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap (en CAD), a affiché un rendement de 4,7 % au cours de la même période. La comparaison avec cet indice, qui reflète plus précisément les secteurs ou les catégories d'actifs dans lesquels le Fonds investit, se révèle plus utile pour l'évaluation du rendement du Fonds.

La répartition de l'actif à long terme du Fonds est de 70 % d'actions et 30 % d'obligations. Au cours de la période, le Fonds a affiché un rendement inférieur à celui de son indice de référence mixte, principalement en raison de la sous-performance de sa composante actions mondiales par rapport à son indice de référence.

Le marché obligataire canadien, représenté par l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a terminé la période de six mois close le 30 juin 2023 en hausse de 2,5 %, l'inflation demeurant persistante sur la plupart des marchés mondiaux. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans a été volatil au cours de la période, en raison des craintes de contagion suscitées par l'effondrement des banques régionales aux États-Unis, bien qu'il se soit situé dans une fourchette de 2,7 % à 3,5 % et qu'il soit demeuré pratiquement inchangé à 3,3 % à la fin de la période. La Banque du Canada a relevé son taux directeur de 25 pds en janvier, l'a laissé intact en mars et en avril, puis l'a relevé de nouveau au début de juin, en raison de la persistance des craintes d'inflation.

Aux États-Unis, le rendement des bons du Trésor à 10 ans avait affiché une tendance haussière au début de l'année avant de remonter fortement en mars, les marchés réagissant à la crise bancaire régionale aux États-Unis. Ils se sont légèrement redressés, mais sont demeurés dans une fourchette limitée pour le reste du trimestre, terminant la période à 3,8 %. La Réserve fédérale a bien résisté à la crise financière et a relevé ses taux trois fois de 25 pds en février, en mars et en mai, avant de maintenir son taux directeur à 5 % en juin.

Les écarts de taux des titres de qualité et des titres à rendement élevé, mesurés par les indices d'écarts corrigés en fonction des options ICE BofA Canadian Corporate et ICE BofA U.S. Corporate,

se sont redressés au début de l'année avant de s'élargir considérablement au milieu de la crise bancaire en mars. Les inquiétudes concernant la contagion s'étant apaisées, les écarts se sont rétrécis jusqu'à la fin de l'année.

Au sein de la composante titres à revenu fixe du Fonds, les six positions ont produit des rendements positifs. Le fonds S.E.C. G.A. 1832 d'obligations à rendement total a affiché un rendement supérieur à l'indice des obligations universelles FTSE Canada et a contribué au rendement. Trois autres placements, soit le Fonds d'obligations canadiennes Dynamique, le Fonds Scotia hypothécaire de revenu et le Fonds G.A. 1832 de créances mondiales, ont affiché un rendement comparable à celui de l'indice. En revanche, le Fonds Patrimoine Scotia d'obligations de sociétés canadiennes et le Fonds Patrimoine Scotia d'obligations gouvernementales à court et moyen termes ont affiché un rendement inférieur à l'indice, ce qui a nui au rendement. Par conséquent, le rendement moyen pondéré combiné des placements en titres à revenu fixe du Fonds a été semblable au rendement de l'indice.

Le marché des actions canadien a terminé le semestre en territoire positif, l'indice composé S&P/TSX ayant enregistré un rendement de 5,7 %. Le thème principal du premier semestre de 2023 a été la lutte contre l'inflation par la banque centrale.

À la fin de mai 2023, l'inflation est passée de 6,3 % en décembre 2022 à 3,4 %. Ce ralentissement est en grande partie attribuable à la baisse des prix de l'essence et à la réduction des goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement. Le résultat correspondait dans l'ensemble au scénario de référence de la Banque du Canada (la « BdC ») selon lequel l'inflation diminuerait d'ici l'été pour atteindre un taux de 3 %, ce qui soulève des doutes quant à l'ampleur des hausses de taux à venir dans sa politique de resserrement. La Banque du Canada n'a augmenté les taux d'intérêt qu'à deux reprises au cours de la période, clôturant à 4,75 %, un sommet en 15 ans au Canada. N'ayant toutefois pas atteint son taux d'inflation cible de 2 %, la banque centrale a laissé entendre qu'elle n'avait pas fini d'augmenter les taux d'intérêt.

Dans ce contexte, les consommateurs ont bénéficié d'un répit à la pompe, les prix du pétrole ayant chuté de 80 \$ US à environ 71 \$ US le baril. La croissance du PIB s'est rétablie en territoire positif au premier trimestre pour s'établir à 0,8 %, après être demeurée stable au quatrième trimestre de 2022. La pause dans l'augmentation des taux a permis au marché de l'habitation du Canada de se redresser solidement, les prix des maisons ayant augmenté plus qu'à la même période l'an dernier – c'est la première fois que le marché de l'habitation connaît une hausse positive des prix sur une base annuelle.

Dix des onze secteurs de la classification industrielle mondiale standard (GICS) ont généré des rendements positifs au cours du semestre. Les secteurs les plus performants ont été ceux des technologies de l'information (47,5 %), de la consommation discrétionnaire (11,3 %) et de l'industrie (8,7 %). Les secteurs les moins performants ont été ceux de l'énergie (–2,3 %), des matériaux (0,6 %) et des soins de santé (1,3 %).

Au cours de la période, le dollar canadien s'est apprécié par rapport à la plupart des autres grandes monnaies, dont l'euro, le yen et le dollar américain.

Parmi les quatre placements en actions canadiennes du Fonds, le fonds S.E.C. de croissance canadienne GA 1832, le Fonds Patrimoine Scotia d'actions canadiennes fondamentales et le Fonds Valeur du Canada Dynamique ont affiché un rendement supérieur à l'indice composé S&P/TSX et ont contribué au rendement. L'autre placement en actions canadiennes du Fonds, soit le Fonds Scotia de dividendes canadiens, a affiché un rendement inférieur à celui de l'indice et a nuí au rendement. Toutefois, le rendement moyen pondéré combiné des placements en actions canadiennes du Fonds a affiché un rendement supérieur à celui de l'indice.

Les actions mondiales ont progressé au cours du semestre, l'indice MSCI Monde (en CAD) ayant affiché un rendement de 12,6 %. Le resserrement des conditions monétaires et la probabilité croissante d'une récession potentielle ont été les principaux obstacles à l'économie mondiale au cours de cette période.

L'inflation est demeurée le principal enjeu économique de la période. De nombreuses banques centrales ont continué à resserrer leur politique monétaire en augmentant les taux d'intérêt ou en réduisant leurs programmes d'achat d'actifs afin de freiner l'inflation. La bonne nouvelle, c'est que cela a entraîné une décélération de l'IPC dans la plupart des grandes économies; la baisse du prix du pétrole, qui est passé de 80 \$ US à environ 71 \$ US le baril, a également été un facteur important. Les banques centrales restent confrontées à la tâche délicate de trouver un équilibre entre la nécessité de stimuler l'économie et le risque de hausse des prix. Néanmoins, la Réserve fédérale américaine (Fed), la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre n'ont pas atteint leur taux d'inflation cible de 2 %, et les trois principales banques centrales ont laissé entendre qu'elles pourraient continuer à hausser les taux d'intérêt.

Sept des onze secteurs de la classification industrielle mondiale standard (GICS) ont affiché des rendements positifs au cours du semestre, les technologies de l'information, les services de communication et la consommation discrétionnaire ayant le plus contribué au rendement de l'indice. Les secteurs les moins performants ont été l'énergie, les services aux collectivités et les soins de santé.

Six des placements en actions mondiales du Fonds, à savoir le Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, le fonds S.E.C. G.A. 1832 d'actions mondiales à faible volatilité, le Fonds Patrimoine Scotia d'actions internationales, le fonds S.E.C. G.A. 1832 d'actions américaines à faible volatilité, le Fonds Scotia de dividendes mondiaux et le Fonds Scotia de potentiel américain, ont affiché un rendement inférieur à l'indice Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap et ont nuí au rendement. Le Fonds Patrimoine Scotia de rendement à prime a été la seule position en actions mondiales à surclasser l'indice et à contribuer au rendement, tandis que le Fonds Scotia de croissance mondiale et le fonds 1832 AM International Equity LP ont affiché un rendement comparable à celui de l'indice. Le rendement moyen pondéré combiné des placements en actions mondiales a donc été inférieur à celui de l'indice.

La valeur liquidative du Fonds a diminué, passant de 589,5 millions de dollars au 31 décembre 2022 à 572,8 millions de dollars au

30 juin 2023. Cette variation s'explique par des rachats nets de 35,7 millions de dollars, par des distributions en trésorerie de 0,4 million de dollars et par des gains sur les placements de 19,4 millions de dollars. Les résultats des placements du Fonds comprennent des revenus et des charges qui fluctuent d'un exercice à l'autre. Les revenus et les charges du Fonds ont varié par rapport à l'exercice précédent, principalement du fait des variations de l'actif net moyen, de l'activité du portefeuille et des changements dans les placements porteurs de revenu.

Certaines séries du Fonds peuvent, le cas échéant, verser des distributions selon un taux établi par le gestionnaire. Si le montant global des distributions versées par une série est supérieur à la tranche du revenu net et des gains en capital nets réalisés attribuée à la série en question, l'excédent constitue un remboursement de capital. Le gestionnaire estime que ce remboursement de capital n'a pas d'incidence importante sur la capacité du Fonds à mettre en œuvre sa stratégie de placement ou à atteindre ses objectifs de placement.

Événements récents

Aucun événement récent n'a eu ou n'est susceptible d'avoir une incidence importante sur le Fonds.

Opérations avec des parties liées

Le gestionnaire est une filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque Scotia »). La Banque Scotia détient aussi, directement ou indirectement, 100 % du courtier en fonds communs de placement Placements Scotia Inc. et du courtier en placement Scotia Capitaux Inc. (qui comprend les entités ScotiaMcLeod et Scotia iTRADE).

Le gestionnaire peut effectuer des opérations ou conclure des accords au nom du Fonds avec d'autres membres de la Banque Scotia ou certaines sociétés affiliées ou rattachées au gestionnaire (chacune une « partie liée »). Toutes les opérations entre le Fonds et les parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales.

Cette rubrique a pour but de décrire brièvement toutes les opérations du Fonds avec des parties liées.

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion et des activités courantes du Fonds. Certaines séries du Fonds paient des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services décrits à la rubrique « Frais de gestion » du présent document. Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois.

Frais d'administration à taux fixe et frais du Fonds

Le gestionnaire assume les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais du Fonds. En contrepartie, le Fonds paie au gestionnaire des frais d'administration à taux fixe (les « frais d'administration à taux fixe ») à l'égard de chaque série du Fonds. Ces frais d'administration à taux fixe sont présentés dans les

états financiers du Fonds. Les frais d'administration à taux fixe correspondent à un pourcentage déterminé de la valeur liquidative d'une série du Fonds, et ils sont calculés et payés de la même façon que les frais de gestion du Fonds. De plus amples renseignements sur les frais d'administration à taux fixe sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

En outre, chaque série du Fonds est responsable du paiement de sa quote-part de certaines charges d'exploitation du Fonds (les « frais du Fonds »). De plus amples renseignements sur les frais du Fonds sont fournis dans le prospectus simplifié du Fonds le plus récent.

Le gestionnaire peut, à son gré, abandonner ou absorber une partie des charges d'une série du Fonds. Il peut également cesser sans préavis ces abandons ou absorptions en tout temps.

Services de garde

La Banque Scotia est le dépositaire du Fonds et reçoit des honoraires pour ses services à ce titre et pour des services connexes. Le dépositaire conserve la trésorerie et les placements du Fonds et veille à ce qu'ils ne soient utilisés qu'au bénéfice des investisseurs du Fonds. Le gestionnaire paie les droits de garde en contrepartie des frais d'administration à taux fixe qui lui ont été versés par le Fonds.

Le Fonds a reçu l'autorisation du comité d'examen indépendant d'investir sa trésorerie au jour le jour auprès de la Banque Scotia, qui paie des intérêts au Fonds aux taux en vigueur du marché.

Services de placement

Certains courtiers inscrits qui distribuent les parts du Fonds sont des parties liées au Fonds et au gestionnaire. Le gestionnaire peut verser une commission de suivi aux courtiers, qui est négociée avec ces derniers et dont le montant varie selon les actifs que leurs clients ont investis dans le Fonds. Au cours de la période, il pourrait également leur verser des commissions de suivi sur les titres achetés ou détenus au moyen d'un compte de courtage réduit.

Autres frais

Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent recevoir des commissions ou réaliser des gains dans le cadre de différents services offerts au Fonds ou de différentes opérations effectuées avec celui-ci, comme des opérations bancaires, des services de garde, et des opérations de courtage, de change ou sur instruments dérivés. Le gestionnaire ou ses sociétés affiliées peuvent réaliser un gain de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans des monnaies différentes.

Comité d'examen indépendant

Conformément au *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a nommé un comité d'examen indépendant (le « CEI ») dont le rôle est d'examiner, le cas échéant, certains cas de conflits d'intérêts soumis par le gestionnaire au nom du Fonds et de formuler des recommandations ou d'approuver la marche à suivre. Le CEI a la responsabilité de surveiller, conformément

au Règlement 81-107, les mesures prises par le gestionnaire lorsque celui-ci est en situation de conflit d'intérêts réel ou perçu.

Le CEI peut également approuver certaines fusions entre le Fonds et d'autres fonds et tout changement d'auditeur du Fonds. Sous réserve des dispositions légales sur les sociétés et les valeurs mobilières, l'autorisation des porteurs de titres ne sera pas sollicitée dans de tels cas, mais un avis écrit leur sera envoyé au moins 60 jours avant la date d'effet d'une fusion ou d'un changement d'auditeur. Pour certaines fusions, l'approbation des porteurs de titres devra toutefois être obtenue.

Le CEI est composé de cinq membres – Stephen J. Griggs (président), Steven Donald, Simon Hitzig, Heather A. T. Hunter et Jennifer L. Witterick – tous indépendants du gestionnaire.

Chaque exercice, le CEI prépare et soumet un rapport aux porteurs de titres décrivant son organisation et ses activités et contenant une liste exhaustive de ses directives permanentes. Celles-ci permettent au gestionnaire d'intervenir de façon continue à l'égard d'une situation de conflit d'intérêts précise à condition qu'il respecte les politiques et procédures applicables à ce type de situation et qu'il rende régulièrement des comptes à ce sujet au CEI. Ce rapport peut être obtenu gratuitement auprès du gestionnaire ou sur son site Web.

La rémunération du CEI et ses frais raisonnables sont prélevés sur l'actif du Fonds et l'actif des autres fonds d'investissement pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. Chaque membre du CEI reçoit une provision d'honoraires annuelle de 62 000 \$ (77 000 \$ pour le président), en plus du remboursement de ses dépenses pour chaque réunion. La rémunération et les dépenses des membres du CEI, en plus des frais juridiques associés, ont été répartis d'une manière jugée juste et raisonnable par le gestionnaire entre les Fonds pour lesquels le CEI agit à titre de comité d'examen indépendant. La rémunération est essentiellement constituée de la provision d'honoraires annuelle. Avant le 1^{er} novembre 2021, les membres du CEI recevaient aussi des jetons de présence pour chacune de leurs participations à une réunion du CEI. Les frais du CEI peuvent inclure des primes d'assurance, des frais de déplacement et des débours raisonnables.

Le CEI a donné les directives permanentes suivantes au gestionnaire relativement aux opérations du Fonds avec des parties liées :

- paiement de commissions et de marges de courtage pour l'exécution d'opérations sur titres à une partie liée qui agit en tant que placeur pour compte et placeur principal pour le compte du Fonds;
- achat ou vente de titres d'un émetteur auprès d'un autre fonds de placement ou à un autre fonds de placement géré par le gestionnaire;
- investissement dans des titres d'émetteurs pour lesquels une partie liée a agi à titre de preneur ferme pour le placement de ces titres et pendant les 60 jours suivant la clôture de ce placement;
- exécution d'opérations de change avec une partie liée pour le compte du Fonds;

- achat de titres d'un émetteur étant une partie liée;
- passation de contrats d'instruments dérivés hors cote au nom du Fonds avec une partie liée;
- externalisation à des parties liées de produits ou de services pouvant être facturés au Fonds;
- acquisition de titres interdits tels qu'ils sont définis dans la réglementation sur les valeurs mobilières;
- conclusion d'opérations hypothécaires avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier désigné avec une partie liée;
- conclusion d'une convention de courtier principal avec une partie liée.

Le gestionnaire doit informer le CEI de tout manquement à l'une des exigences des directives permanentes. Celles-ci stipulent notamment que la décision de placement relative à une opération avec une partie liée : a) doit être prise par le gestionnaire sans aucune influence de la part d'une entité liée au gestionnaire et sans tenir compte d'aucune société associée ou affiliée au gestionnaire, b) doit représenter l'appréciation professionnelle du gestionnaire sans aucune autre considération que l'intérêt du Fonds et c) doit être prise conformément aux politiques et aux procédures écrites du gestionnaire. Les opérations exécutées par le gestionnaire dans le cadre des directives permanentes sont par la suite examinées par le CEI pour un contrôle de conformité.

Au cours de la période, le gestionnaire n'a exécuté aucune des opérations visées par ces directives.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent les principales informations financières de chaque série du Fonds et ont pour but d'aider le lecteur à comprendre ses résultats pour les périodes indiquées. Ces données sont fournies conformément à la réglementation, et il est possible que ces chiffres ne s'additionnent pas, puisque l'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités est fondée sur le nombre moyen de parts en circulation au cours de la période et que tous les autres montants sont établis selon le nombre réel de parts en circulation au moment pertinent. Les notes afférentes aux tableaux figurent à la fin de la rubrique « Faits saillants financiers ».

Actif net par part du Fonds (\$)¹

Pour la période close le	Augmentation (diminution) liée aux activités :						Distributions :					Actif net, à la clôture de la période ¹⁾
	Actif net, à l'ouverture de la période	Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total des distributions ³⁾	
Série F												
30 juin 2023	9,41	0,12	(0,04)	(0,05)	0,33	0,36	—	—	—	—	—	9,76
31 déc. 2022*	10,00	0,25	(0,06)	(0,16)	(0,28)	(0,25)	(0,05)	(0,05)	—	—	(0,10)	9,41
* Les parts de série F ont été lancées le 8 mars.												
Série FT												
30 juin 2023	13,88	0,18	(0,05)	(0,07)	0,45	0,51	(0,06)	(0,06)	—	(0,11)	(0,23)	14,17
31 déc. 2022*	15,00	0,36	(0,09)	(0,22)	(0,54)	(0,49)	(0,10)	(0,10)	—	(0,18)	(0,38)	13,88
* Les parts de série FT ont été lancées le 8 mars.												
Série Prestige												
30 juin 2023	9,69	0,12	(0,07)	(0,05)	0,33	0,33	—	—	—	—	—	10,01
31 déc. 2022	10,86	0,26	(0,15)	(0,10)	(1,11)	(1,10)	(0,06)	(0,06)	—	—	(0,12)	9,69
31 déc. 2021	10,75	0,23	(0,16)	0,12	0,06	0,25	(0,02)	(0,05)	(0,06)	—	(0,13)	10,86
31 déc. 2020	10,46	0,28	(0,15)	0,11	0,20	0,44	(0,01)	(0,09)	(0,04)	—	(0,14)	10,75
31 déc. 2019	9,97	0,33	(0,16)	0,21	0,28	0,66	(0,04)	(0,09)	(0,14)	—	(0,27)	10,46
31 déc. 2018	10,26	0,33	(0,15)	0,11	(0,37)	(0,08)	(0,06)	(0,09)	(0,06)	—	(0,21)	9,97
Série Prestige T												
30 juin 2023	12,86	0,16	(0,10)	(0,06)	0,42	0,42	(0,04)	(0,04)	—	(0,15)	(0,23)	13,06
31 déc. 2022	14,72	0,35	(0,20)	(0,13)	(1,54)	(1,52)	(0,07)	(0,08)	—	(0,30)	(0,45)	12,86
31 déc. 2021	14,87	0,31	(0,21)	0,15	0,08	0,33	(0,02)	(0,07)	(0,08)	(0,29)	(0,46)	14,72
31 déc. 2020	14,71	0,39	(0,21)	0,16	0,33	0,67	(0,02)	(0,15)	(0,06)	(0,21)	(0,44)	14,87
31 déc. 2019	14,11	0,45	(0,22)	0,29	0,42	0,94	(0,07)	(0,16)	(0,24)	—	(0,47)	14,71
31 déc. 2018	14,66	0,44	(0,21)	0,12	(0,44)	(0,09)	(0,06)	(0,09)	(0,09)	(0,21)	(0,45)	14,11
Série Prestige TH												
30 juin 2023	11,68	0,15	(0,09)	(0,06)	0,40	0,40	(0,03)	(0,04)	—	(0,19)	(0,26)	11,80
31 déc. 2022	13,50	0,32	(0,18)	(0,12)	(1,35)	(1,33)	(0,07)	(0,07)	—	(0,39)	(0,53)	11,68
31 déc. 2021	13,74	0,29	(0,20)	0,14	0,08	0,31	(0,02)	(0,06)	(0,07)	(0,38)	(0,53)	13,50
31 déc. 2020	13,72	0,36	(0,20)	0,14	0,22	0,52	(0,02)	(0,12)	(0,06)	(0,35)	(0,55)	13,74
31 déc. 2019	13,31	0,42	(0,20)	0,26	0,47	0,95	(0,06)	(0,13)	(0,21)	(0,20)	(0,60)	13,72
31 déc. 2018	14,05	0,42	(0,20)	0,12	(0,45)	(0,11)	(0,06)	(0,09)	(0,08)	(0,41)	(0,64)	13,31

PORTEFEUILLE SCOTIA ARIA PRUDENT – PROTECTION

Pour la période close le	Actif net, à l'ouverture de la période	Augmentation (diminution) liée aux activités :					Distributions :				Actif net, à la clôture de la période ¹⁾	
		Total des revenus	Total des charges	Gains (pertes) réalisés pour la période	Gains (pertes) latents pour la période	Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités ²⁾	Revenus nets de placement (hors dividendes)	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital		Total des distributions ³⁾
Série Prestige TL												
30 juin 2023	14,24	0,18	(0,10)	(0,07)	0,49	0,50	(0,04)	(0,05)	—	(0,03)	(0,12)	14,60
31 déc. 2022	16,02	0,37	(0,21)	(0,13)	(1,79)	(1,76)	(0,08)	(0,09)	—	(0,07)	(0,24)	14,24
31 déc. 2021	15,91	0,35	(0,22)	0,18	0,03	0,34	(0,03)	(0,09)	(0,09)	(0,03)	(0,24)	16,02
31 déc. 2020	15,57	0,43	(0,23)	0,21	0,19	0,60	(0,04)	(0,23)	(0,06)	—	(0,33)	15,91
31 déc. 2019	14,93	0,50	(0,23)	0,35	0,35	0,97	(0,09)	(0,20)	(0,21)	—	(0,50)	15,57
31 déc. 2018	15,31	0,46	(0,22)	0,13	(0,48)	(0,11)	(0,07)	(0,11)	(0,09)	—	(0,27)	14,93

- 1) Ces renseignements proviennent des états financiers intermédiaires et des états financiers annuels audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative par part. Ces différences sont expliquées à la note 2 afférente aux états financiers du Fonds. La valeur liquidative par part à la clôture de la période est présentée à la rubrique « Ratios et données supplémentaires ».
- 2) L'actif net par part et les distributions par part sont établis selon le nombre réel de parts en circulation pour une série en particulier au moment pertinent. L'augmentation (la diminution) de l'actif net liée aux activités par part est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- 3) Les distributions ont été versées en trésorerie ou réinvesties dans des parts supplémentaires du Fonds.

Ratios et données supplémentaires

Aux	Total de la valeur liquidative (en milliers de \$) ¹⁾	Nombre de parts en circulation ¹⁾	Ratio des frais de gestion (RFG) (%) ²⁾	RFG avant abandon ou absorption des charges (%) ²⁾	Ratio des frais d'opérations (%) ³⁾	Taux de rotation du portefeuille (%) ⁴⁾	Valeur liquidative par part (\$) ¹⁾
Série F							
30 juin 2023	1 045	107 115	0,79	0,79	0,01	1,26	9,76
31 déc. 2022	1 103	117 187	0,78	0,78	0,01	3,52	9,41
Série FT							
30 juin 2023	51	3 625	0,82	0,82	0,01	1,26	14,17
31 déc. 2022	50	3 568	0,80	0,80	0,01	3,52	13,88
Série Prestige							
30 juin 2023	537 402	53 704 475	1,52	1,52	0,01	1,26	10,01
31 déc. 2022	553 231	57 116 696	1,50	1,50	0,01	3,52	9,69
31 déc. 2021	688 573	63 432 556	1,50	1,50	0,02	6,70	10,86
31 déc. 2020	575 924	53 562 613	1,50	1,50	0,03	23,71	10,75
31 déc. 2019	443 548	42 424 420	1,48	1,48	0,03	43,80	10,46
31 déc. 2018	232 719	23 331 126	1,47	1,47	0,05	0,65	9,97
Série Prestige T							
30 juin 2023	16 400	1 256 078	1,53	1,53	0,01	1,26	13,06
31 déc. 2022	15 730	1 223 427	1,52	1,52	0,01	3,52	12,86
31 déc. 2021	21 326	1 448 461	1,51	1,51	0,02	6,70	14,72
31 déc. 2020	18 261	1 228 313	1,50	1,50	0,03	23,71	14,87
31 déc. 2019	15 802	1 074 572	1,48	1,48	0,03	43,80	14,71
31 déc. 2018	8 997	637 793	1,48	1,48	0,05	0,65	14,11
Série Prestige TH							
30 juin 2023	14 066	1 192 285	1,52	1,52	0,01	1,26	11,80
31 déc. 2022	15 063	1 290 204	1,51	1,51	0,01	3,52	11,68
31 déc. 2021	19 560	1 449 281	1,50	1,50	0,02	6,70	13,50
31 déc. 2020	17 110	1 245 213	1,51	1,51	0,03	23,71	13,74
31 déc. 2019	14 798	1 078 739	1,48	1,48	0,03	43,80	13,72
31 déc. 2018	10 258	770 421	1,48	1,48	0,05	0,65	13,31
Série Prestige TL							
30 juin 2023	3 788	259 501	1,50	1,50	0,01	1,26	14,60
31 déc. 2022	4 302	301 976	1,47	1,47	0,01	3,52	14,24
31 déc. 2021	7 061	440 683	1,47	1,47	0,02	6,70	16,02
31 déc. 2020	5 501	345 766	1,49	1,49	0,03	23,71	15,91
31 déc. 2019	3 451	221 621	1,44	1,44	0,03	43,80	15,57
31 déc. 2018	1 659	111 134	1,45	1,45	0,05	0,65	14,93

- 1) Données à la date de clôture des périodes indiquées.
- 2) Le ratio des frais de gestion, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre le total des charges (compte tenu de la taxe de vente et compte non tenu des commissions de courtage et des autres coûts de transactions du portefeuille) de chaque série du Fonds et de la quote-part des charges des fonds sous-jacents (les fonds communs de placement, les FNB et les fonds à capital fixe), le cas échéant, pour la période indiquée, et sa valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le ratio des frais d'opérations, exprimé en pourcentage annualisé, correspond au rapport entre les commissions de courtage majorées des autres coûts de transactions du portefeuille, des coûts d'emprunt à court terme et des intérêts sur la dette du Fonds et des fonds sous-jacents, le cas échéant, et la valeur liquidative moyenne quotidienne du Fonds pour la période.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en valeurs. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille d'un Fonds est élevé au cours d'une période, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Les frais de gestion correspondent à un pourcentage annualisé de la valeur liquidative de chaque série du Fonds. Ils sont calculés quotidiennement et payés chaque mois. Les frais de gestion couvrent les coûts de gestion du Fonds, les analyses, recommandations et décisions de placement pour le Fonds, l'organisation du placement des titres, le marketing et la promotion, et la prestation ou l'organisation d'autres services.

La répartition des services reçus en contrepartie des frais de gestion pour chaque série s'établit comme suit, en pourcentage des frais de gestion :

	Frais de gestion (%)	Rémunération des courtiers (%)	Autre [†] (%)
Série F	0,55	–	100,0
Série FT	0,55	–	100,0
Série Prestige	1,20	48,5	51,5
Série Prestige T	1,20	48,5	51,5
Série Prestige TH	1,20	48,5	51,5
Série Prestige TL	1,20	48,5	51,5

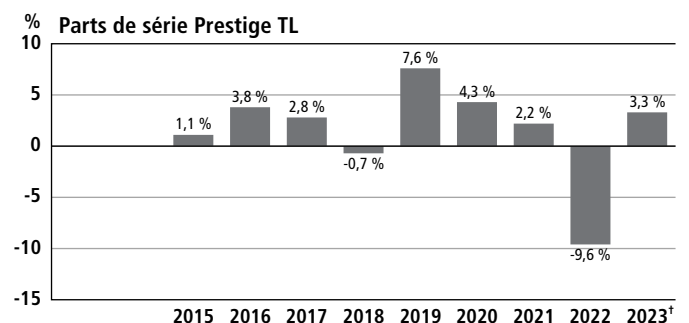
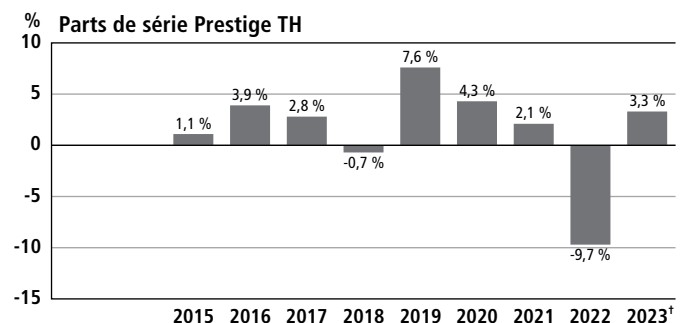
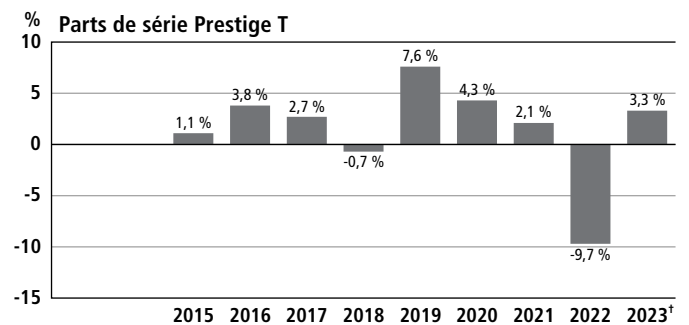
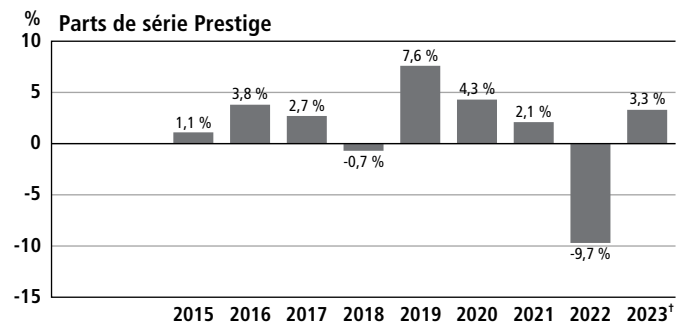
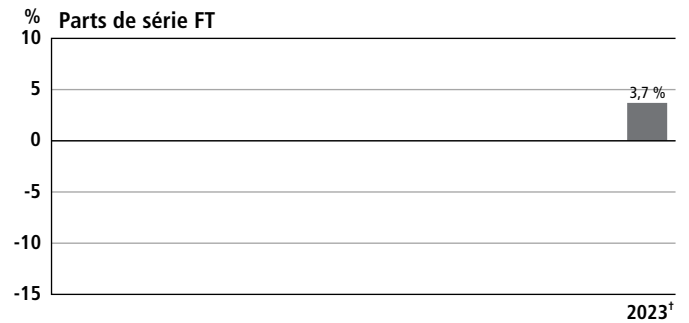
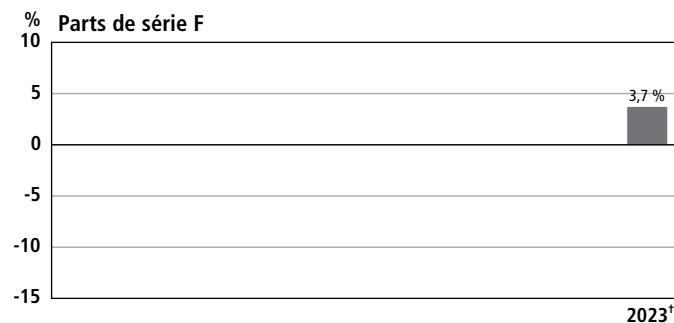
† Services fournis par le gestionnaire, décrits plus haut, sauf la rémunération des courtiers.

Rendement passé

Les rendements passés de chaque série sont présentés ci-dessous; ils ne sont pas nécessairement représentatifs du rendement futur du Fonds. L'information présentée suppose que les distributions effectuées par chaque série du Fonds pour les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles de la même série. Cette information ne tient pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de distribution, ni d'autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements.

Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement pour chaque série du Fonds et la variation du rendement d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, le dernier jour de chaque année, d'un placement effectué le premier jour de l'année pour cette série.



† Semestre clos le 30 juin 2023.

Aperçu des titres en portefeuille

Le présent aperçu des titres en portefeuille peut varier en raison des opérations en cours d'exécution. Il est possible d'obtenir les mises à jour trimestrielles, sans frais, en appelant au 1-800-387-5004, ou en visitant le site Web www.fondsscotia.com, 60 jours après la fin du trimestre, ou 90 jours après le 31 décembre, qui marque la fin de l'année civile.

Le Fonds investit surtout dans des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou par d'autres gestionnaires de placements. Le prospectus simplifié, la notice annuelle et d'autres renseignements sur les fonds sous-jacents sont disponibles sur Internet à l'adresse www.sedar.com.

Par catégorie d'actif	% de la valeur liquidative ¹⁾
Fonds de titres à revenu fixe	74,8
Fonds d'actions étrangères	15,0
Fonds d'actions canadiennes	10,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3
Autres éléments d'actif (de passif) net	-0,2

Principaux titres en portefeuille

Émetteur*	% de la valeur liquidative ¹⁾
Fonds d'obligations canadiennes Dynamique, série O	22,6
S.E.C. G.A. 1832 d'obligations à rendement total, série I	18,7
Fonds Patrimoine Scotia d'obligations gouvernementales à court et moyen termes, série I	11,2
Fonds Patrimoine Scotia d'obligations de sociétés canadiennes, série I	7,5
Fonds Scotia hypothécaire de revenu, série I	7,4
Fonds G.A. 1832 de créances mondiales, série I	7,4
Fonds Scotia de dividendes canadiens, série I	5,6
Fonds Scotia de croissance mondiale, série I	3,3
S.E.C. G.A. 1832 d'actions mondiales à faible volatilité, série I	2,5
1832 AM Canadian Growth LP, série I	2,0
1832 AM International Equity LP, série I	1,7
S.E.C. G.A. 1832 d'actions américaines à faible volatilité, série I	1,5
Fonds G.A. 1832 d'actions canadiennes fondamentales, série I	1,5
Fonds Scotia de potentiel américain, série I	1,3
Fonds Patrimoine Scotia de rendement à prime, série I	1,3
Fonds Scotia de dividendes mondiaux, série I	1,2
Fonds mondial d'infrastructures Dynamique, série O	1,2
Fonds Valeur du Canada Dynamique, série O	1,0
Fonds Patrimoine Scotia d'actions internationales, série I	1,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,3

1) Calculé en fonction de la valeur liquidative; par conséquent, les pondérations présentées dans l'inventaire du portefeuille peuvent différer de celles présentées ci-dessus.

* La législation en valeurs mobilières exige que les 25 principaux placements du Fonds soient présentés; toutefois, le Fonds détient actuellement moins de 25 placements.